

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 30 janvier 2001-COMPTRE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. Gilles GAUDICHE, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, CCI de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, Dainville-Bertheleville,
- M. Joël CAS, AEMHM,
- M. Claude COLLIN, CEDRA,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- Mlle Claire MAROIS, DRIRE Alsace (DIN),
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire de Bure,
- M. Jean-Marc NIEZBORALA, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Jean-François RENARD, conseiller général de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,

- 1) Approbation du compte-rendu du bureau du 11 décembre.

M. WOJCIK rappelle la discussion qui a eu lieu au sein du CLIS le 19 juin 2000 concernant la proposition d'inviter M. HOLLANDE. M. le Préfet précise que M. DOSE s'est chargé de retransmettre cette demande, mais que, puisque des membres du bureau le souhaitent, et en dépit des réserves qu'il émet, une invitation sera adressée à M. HOLLANDE.

Concernant les conférences qui se sont déroulées dans le cadre de l'exposition de l'IPSN à la CCI de la Meuse, suite au témoignage rapporté par M. FRANVILLE et aux observations de M. WOJCIK, un courrier sera adressé à l'IPSN afin d'obtenir le contenu des interventions.

En réponse à M. COLLIN, M. le Préfet indique qu'aucune demande au gouvernement n'a été faite sur les prolongements de la mission granite.

M. le Préfet propose aux membres du bureau que la prochaine réunion soit consacrée à un premier débat sur les résultats de la campagne de mesures du radon en France, en présence de M. MOUROT, représentant de Nature Haute-Marne au sein du CLIS. M. PIGUET fait part des travaux du BRGM sur cette question.

Il est décidé d'inviter M. MOUROT et un représentant du BRGM à participer à la prochaine réunion du bureau, qui sera consacrée exclusivement aux résultats observés et à leur interprétation.

2) Discussion sur le rapport d'activités de l'ANDRA en 2000.

M. FRANVILLE constate que le document remis par l'ANDRA n'apporte pas de précisions sur les points de suivi radiologique, notamment pour les forages de Rupt aux Nonains et Fains les Sources. M. le Préfet fait état d'une réponse de l'ANDRA à diverses questions de M. FRANVILLE, précisant en particulier les points de mesures radiologiques, incluant les forages de Rupt et de Fains. Cette réponse est jointe au présent compte-rendu.

M. COLLIN remarque que l'ANDRA a parlé d'une couche d'argilite d'une épaisseur de 130 mètres. Or, les cartes géologiques semblent indiquer que cette couche contient également des marnes et des passées de marnes. Il souhaite savoir si ces matériaux ont les mêmes propriétés que l'argile. M. PIGUET répondra directement à cette question.

M. COLLIN demande également des précisions concernant certains chiffres annoncés (diamètre des puits d'accès, surface de la cavité en cas de stockage). M. NIEZBORALA confirme que le diamètre utile (hors cuvelage) des puits est de 5 mètres pour le puits principal et de 4 mètres pour le puits auxiliaire, et qu'un stockage éventuel se ferait en galeries, la surface de 2 km² étant l'emprise totale de ces galeries.

3) Examen du programme d'activités du CLIS en 2001 et du budget correspondant.

M. le Préfet souligne l'intérêt de la visite du laboratoire d'Aspo en Suède, le programme sur trois jours proposé par SKB (équivalent suédois de l'ANDRA) incluant également la rencontre de personnalités politiques.

M. CAS, suite aux réserves émises par M. FRANVILLE quant à l'utilité de ce déplacement, estime que la possibilité de discussion avec des élus sur place donne un intérêt supplémentaire à cette visite.

Le bureau en accepte le principe, le financement étant entièrement pris en charge par le CLIS.

M. COLLIN propose que les publications du CLIS puissent traiter des sujets plus précis et de manière plus approfondie, en profitant éventuellement d'un espace dans le journal de l'ANDRA « La vie du labo » ou dans les magazines des Conseils Généraux.

Les membres du bureau expriment leur accord sur la volonté d'approfondir certains thèmes, mais souhaitent que le CLIS garde son autonomie vis à vis de l'ANDRA ou des Conseils Généraux. M. LAMBINON suggère d'utiliser comme support le supplément magazine qui paraît avec les éditions du dimanche de l'Est Républicain et du Journal de la Haute-Marne.

Il est décidé de constituer une commission thématique « communication », composée des membres qui se porteront candidats auprès du secrétariat du CLIS, et chargée d'étudier le support de publication, d'en préparer le contenu, et d'envisager la création d'un site internet.

Le programme d'activités 2001 est globalement adopté. Il sera soumis au CLIS lors de la prochaine réunion plénière.

4) Préparation du colloque.

Le programme de la journée du 30 mars est définitivement approuvé, l'intervention de M. TISSOT étant maintenue après la synthèse et le débat. Le représentant de l'ANDRA sera M. MOUROUX, adjoint au directeur des projets, en charge des programmes scientifiques.

Concernant l'organisation des tables rondes, le déroulement sera le suivant : présentation du thème (5 à 10 minutes), interventions des participants (5 minutes), débat entre les participants conduit par l'animateur, questions du public (dans un premier temps invité par le biais des membres du CLIS, puis sur simple demande à partir de la synthèse).

La presse assistera à la totalité des activités.

5) Questions diverses.

- Information sur les GIP :

Suite à une question de M. FRANVILLE, les précisions suivantes sont apportées : le montant des crédits versés aux GIP pour l'année 2000 est de 75 MF, correspondant à la dotation 1999, calculée prorata temporis (7/12^{ème} de 5 MF et 5/12^{ème} de 60 MF, le décret d'autorisation datant du 3 août, soit 28 MF), et à la dotation 2000 (45 MF), actualisées sur la base de l'indice du PIB publié par l'INSEE. Ces crédits sont pris en charge par les principaux financeurs de l'ANDRA (EDF, CEA et COGEMA), et la somme de 58 MF est une avance, qui représente la seule contribution d'EDF (soit un peu moins de 80% de 75 MF).

Par ailleurs, les décisions des GIP sont pour la plupart des documents communicables. Il convient donc pour se les procurer d'en faire la demande au Président.

- Accord CNRS-ANDRA :

La convention entre le CNRS et l'ANDRA relative au groupement de recherches en formations géologiques profondes liées aux études en laboratoires souterrains a été communiquée au CLIS. Toutefois, M. COLLIN constate qu'il manque un avenant. M. PIGUET transmettra ce document.

- Retombées économiques :

M. COLLIN rappelle la demande d'information du CEDRA concernant les perspectives d'impact du laboratoire en terme d'emploi à long terme (au-delà de 2002) et les projets routiers liés à son implantation. M. le Préfet indique qu'un nouveau coordonnateur « Grands Chantiers » sera bientôt désigné, en remplacement de M. THOMAS, et qu'il sera chargé d'apporter les éléments de réponse.

- Points divers :

M. COLLIN souhaite avoir des précisions concernant des études sur le rôle des fissures que l'IPSN mettra en œuvre en 2001. L'ANDRA vérifiera si ces études dépendent des recherches menées par l'IPSN à Bure dans le cadre de la convention ANDRA-IPSN. Dans le cas contraire, une demande sera adressée directement à l'IPSN.

L'association Nature Haute-Marne demande que son représentant au sein du CLIS, M. MOUROT, participe aux réunions du bureau. En application du règlement intérieur (nombre de représentants par catégorie et mode de désignation), il ne peut être donné une suite favorable.

6) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 9 avril à 18h00 à la mairie de Bure.